



## Edito

### LA PEUR COMME REMÈDE

**L**a stratégie de la peur n'est plus à démontrer tellement elle est utilisée pour faire accepter des mesures plus régressives les unes que les autres, pour justifier des guerres ou encore instaurer la répression policière ou judiciaire. Et de dire cela ne fait pas des personnes qui en parlent des complotistes en puissance.

Depuis quelques mois, et le phénomène s'est accéléré depuis le mois de décembre, une stratégie s'est mise en place dans la communication du gouvernement, chez les parlementaires LREM et de toute la droite, et également chez le patronat pour avérer une contre-vérité. Une ficelle un peu grosse mais qui peut marquer les esprits.

La vérité qui consiste à répéter en boucle que "la démocratie est en danger" peut effectivement faire peur, et que le principe fondamental de notre liberté, de notre vivre ensemble serait attaqué peut en alerter quelques uns. Qui en voudrait à ce point au peuple pour vouloir saccager les fondations de notre modèle social et de ce qui fait société ? Plusieurs réponses sont possibles et cela dépend de quel côté nous nous trouvons, soit des possédants soit des possédés.

Du côté du patronat, de certains responsables syndicaux et des élites

politiques de confession libérale, les dangereux briseurs de libertés institutionnelles sont à chercher du côté des Gilets Jaunes avec la prétendue violence qui les caractérise, chez les grévistes de la RATP et de la SNCF qui ont paralysé le pays pendant une période aussi longue qu'inédite, chez les salariés qui font valoir leurs droits fondamentaux comme le droit de grève, ce qui ralentit voire arrête les productions au grand dam des exploiters, chez les dangereux élus de la République qui font du débat parlementaire un véritable combat politique avec les moyens qu'ils possèdent, n'en déplaise aux godillots, et surtout, surtout dans les rangs des syndicats en lutte et principalement, voire uniquement, dans la CGT. Le mépris est tel qu'ils nous accusent même de ruiner le pays, rien que ça.

Pour eux, tous les moyens sont bons pour tenter d'affaiblir, de mater et d'attaquer les militants, les syndiqués et nos structures locales. La preuve en est à Vierzon où, une fois n'est pas coutume, la députée de la circonscription a de nouveau porté plainte contre la CGT car elle aurait eu peur lors de ses vœux à la population. Quand on tremble devant une partie des administrés, on n'a

.../...

#### Sommaire :

Edito : La peur comme remède	P. 1 & 2
CESER : Séance plénière du 10/02	P. 2 à 4
CE & CFC de l'UD	P. 5
Secrétariat, Bureau & Collectifs UD	P. 6
Le Centre Jean Andros	P. 7
Pub MACIF	P. 8



#### AGENDA

\*\*\*

#### 5 MARS 2020

**Pour le retrait du projet de réforme  
des retraites**

**Rassemblement à 18h00  
à Séraucourt - BOURGES**

-----

#### 8 MARS 2020

**Journée internationale de lutte  
pour les droits des femmes**

**Rassemblement  
à 10 heures devant l'UD  
8 Place Malus - BOURGES**

rien à faire dans l'arène politique. D'ailleurs, je tiens à apporter le soutien de tous les militants du département à nos camarades qui ont participé à ces vœux ainsi qu'à Bibi, qui subit une atteinte à sa dignité depuis plus de deux ans de par les agissements de cette même députée.

De l'autre côté, du côté des progressistes de tous genres, qu'ils soient syndicalistes, politiques, associatifs, Gilets Jaunes, ou autres, les vrais démolisseurs de notre société sont celles et ceux qui détiennent le pouvoir économique et politique, le deuxième étant le suppôt du premier. Depuis plus de quarante ans, ce ne sont pas les salariés, les retraités, les chômeurs, la jeunesse qui transforment en profondeur et détruisent la quasi-totalité de leurs propres droits et leurs conquises. Ce ne sont pas ceux-là qui massacrent méticuleusement l'hôpital public et tout ce qui est services publics de proximité, l'école, la formation professionnelle, l'assurance chômage, les droits individuels et collectifs, les codes du travail, la justice, qui détruisent l'environnement et pillent les richesses un peu partout, qui aggravent la pauvreté, etc, etc... Les responsabilités sont à chercher ailleurs.

Est-il normal que dans la vie comme dans les entreprises ou les administrations, dans la vie de tous les jours, la parole de ceux qui créent les richesses, du lien social, de la solidarité soit systématiquement écartée ? Devons-nous accepter que notre parole, nos souhaits, nos revendications ne soient audibles que dans la sphère privée, et ignorées du débat public et des gouvernants ? Pouvons-nous encore faire "confiance", d'une manière générale, à des individus qui ne représentent que leur propre classe, une minorité, et se moquent éperdument des préoccupations de la grande majorité ? N'est-il pas là, le danger de "la démocratie en danger" ?

Bon courage à toutes et tous.

*Sébastien Martineau*  
*Secrétaire Général*

## Une séance historique !

**Le CESER** a décidé de rédiger un rapport de préconisations avant que l'exécutif régional ne prenne la décision d'ouvrir ou non les TER à la concurrence.

Après de nombreuses contributions écrites de la CGT à ce rapport, la commission a proposé au CESER de ne pas retenir l'ouverture à la concurrence des TER mais de reconduire, pour dix ans, une convention avec la SNCF avec 11 propositions d'amélioration du service public en direction des usagers.

Ce rapport a été voté à 84% seul le MEDEF s'abstenant bien qu'un de ses membres ait respecté la position très majoritaire de la commission qu'il préside.

C'est une immense victoire de la CGT qui a pesé sur les travaux de la commission.

Après le rapport sur la situation des hôpitaux publics, pour donner suite aux 60.000 pétitions recueillies par la CGT, c'est le second rapport qui prend en compte les luttes sociales, les aspirations des populations et les revendications des salarié-e-s concernés.

**Ainsi, le CESER devient, comme le souhaite la CGT, une chambre de résonance des luttes !**

## Nouvelle compétence orientation-information sur les métiers : la Région mobilise les acteurs de l'éducation et de l'économie et s'engage dans les territoires.

### *Déclaration de Nicolas LEPAIN au nom de la CGT*

Mr le Président du CESER,  
Mme la Vice-présidente de la Région,  
Mesdames et messieurs les conseillers du CESER.

Afin d'être audible de toutes et tous la CGT ira droit au but avec une déclaration simple, basique, évoquant le rôle anthropologique de l'orientation.

L'orientation dans le cadre de la formation doit répondre à 2 critères essentiels : 1 la réponse aux besoins actuels et futurs de la société en orientant ses membres vers les secteurs correspondant, 2, assurer à ses acteurs un retour sur leurs efforts ; conditions de travaux (effectifs, matériels, horaires, cadences), salaires, retraite : âge de départ et pension. Simple, basique.

Dans la logique de gestion capitaliste l'activité des entreprises ne sert que les intérêts particuliers, pas l'intérêt général, alors pourquoi lui allouer des moyens publics à perte ? Simple, basique.

Concernant les réalités professionnelles méconnues, les entreprises espèrent que des salariés formés et corvéables à merci leur tombent tout cuits dans les bras, sans efforts et aux frais du contribuable. Ce sont les entreprises qui doivent aller chercher, convaincre leurs futurs salariés. Simple, basique.

Rappel, les mêmes qui hier fermaient certaines filières de formation, sont ceux qui aujourd'hui crient à la pénurie. Également, les difficultés de recrutement sont aussi liées aux conditions de travail, de vie au travail, aux salaires, au turn-over.

La plateforme ONISEP existe déjà, le problème c'est comment chercher, quoi et surtout avec qui ? Sans un minimum de guidage et de conseil, personne ne s'y retrouve. Le concours d'un conseiller expérimenté disponible est donc vital. Simple, basique.

La convention prévoit 12 équivalents temps plein d'ingénieur d'orientation, soit 2 par département, faire moins est peu envisageable !

Mettre en synergie le SAIO, la DRONISEP et la DRAAF avec mise en œuvre de forums et salons d'orientation, oui, mais ces forums et salons existent

déjà, ce serait comme promouvoir l'invention de la poudre en tant que nouvelle technologie, mais surtout après la fermeture des CIO, ce serait comme vouloir vendanger après avoir rasé ses vignes. Simple, basique.

Le professeur principal est là, c'est bien, mais il n'a pas pour vocation d'orienter les élèves en plus de ses tâches habituelles.

L'avis regrette que le Rectorat et la Région n'aient pas retenu les sollicitations patronales, normal ! Quand le MEDEF demande plus de dérégulation et moins d'intervention publique il s'exclut, de fait, de la sphère publique. Simple, basique.

De plus les institutions n'ont pas vocation à être en général au service des intérêts, mais au service de l'intérêt général.

En conclusion, l'orientation est une affaire trop sérieuse pour la laisser au monde des affaires et de la logique de gestion capitaliste mortifère. Cela nécessite une séparation du capital et de l'Etat.

**Le groupe CGT votera contre cet avis.**

---

## **AVIS SUR « UNE NUMERISATION DE L'ECONOMIE FORTEMENT ENGAGEE EN CENTRE-VAL DE LOIRE »**

### ***Déclaration de Christine Goncalves au nom de la CGT***

Le secteur du numérique irrigue l'ensemble de l'économie et des activités humaines et a pour caractéristique majeure d'être persuasif : la numérisation transforme des secteurs entiers de l'économie. On peut prédire qu'aucune activité économique n'y échappera.

Les outils du numérique permettent aux entreprises d'arbitrer entre les territoires, de délocaliser, fragmenter le travail, l'intensifier, le contrôler etc. Ils permettent aussi le trading haute fréquence. Lequel n'a pas inventé la spéculation mais a permis à celle-ci de franchir une nouvelle étape. Ils permettent aussi à des pêcheurs ou des paysans de prendre connaissance des cours du poisson ou du blé afin qu'ils se retrouvent en meilleure situation de négociation face aux intermédiaires ou facilitent l'organisation de mouvements sociaux. Tout dépend des rapports de force sociaux et de l'utilisation qui en est faite : un outil d'asservissement ou un moyen d'émancipation dans le cadre d'une révolution informationnelle.

La numérisation accélère l'abolition de l'espace

mondial sous l'emprise d'une généralisation du capitalisme avec le démantèlement des frontières physiques et réglementaires. L'explosion des technologies de l'information et de la communication qui permet un remodelage des entreprises, remet en cause les frontières de l'entreprise en facilitant la mise en réseau des entreprises et le redécoupage de la chaîne de valeur : externalisation des sites industriels, de la logistique et de toute une série de services aux entreprises (nettoyage, sécurité, restauration voire informatique, comptabilité, etc.)

Pour certains, la numérisation de l'économie, voire de l'ensemble des activités humaines, pourrait elle-même représenter une nouvelle phase du capitalisme. Les outils du numérique ont permis aux entreprises de s'implanter sur l'ensemble de la planète, d'alimenter le grand démenagement du monde, de développer un dumping social impitoyable et d'optimiser la fraude et l'évasion fiscales.

Oui mais, la diffusion d'une innovation dans une économie provoque la disparition de certains métiers et en fait émerger de nouveaux. S'il existe une

alternative technologique à un emploi humain, celle-ci sera systématiquement choisie, dans une optique de gain de productivité. Si les révolutions antérieures avaient permis le « déversement » d'emplois dans d'autres secteurs, de nombreux chercheurs doutent que les mutations induites par le numérique aient les mêmes impacts. Pour la CGT, les risques qui pèsent sur l'emploi sont majeurs. Ce sont bien sûr les personnes peu qualifiées et les jeunes qui sont le plus vulnérables. Les emplois les plus exposés sont essentiellement peu qualifiés et notamment dans la construction et le transport.

Les gains de productivité réalisés grâce au développement du numérique ne se sont pas traduits par une augmentation des revenus ou une diminution des prix qui pourraient libérer du pouvoir d'achat. Le mouvement des gilets jaunes en est la preuve.

La CGT défend le progrès numérique qui sert la solidarité et permet le développement de formes d'économie de partage ou collaborative, dans le vrai sens du terme, c'est-à-dire sans accaparement des richesses produites, et non celui qui donne toujours plus au capital qu'aux producteurs de richesses, c'est-à-dire aux travailleurs.

Concernant l'environnement, la CGT apprécie que l'avis n'ait pas repris le verdissage du rapport qui associe le développement du numérique à une accélération de la transition écologique.

Commençons par rappeler que réduire la consommation des voitures n'a pas permis d'utiliser moins d'essence, elle a juste permis aux automobilistes de faire plus de kilomètres

Nous prenons soin d'éteindre tel éclairage inutile pour ne pas gaspiller notre précieuse énergie. Mais pensons-nous que le simple envoi d'un mail d'1 Mo équivaut à l'utilisation d'une ampoule de 60 watts pendant 25 mn, soit l'équivalent de 20 g de CO2 émis ? Le développement de l'utilisation du numérique provoque une explosion du trafic sur les réseaux (+25%/an) et dans les data centers (+35%). Cette croissance se produit à un rythme qui surpasse le rythme d'efficacité énergétique des équipements, des réseaux et des DC. Selon le journal du CNRS, la part du numérique dans la consommation

mondiale d'électricité représente déjà près de 10% avec une tendance claire à l'augmentation. Quant aux métaux utilisés dans les composants des mobiles, ils sont très peu recyclés en Europe, à hauteur de 18%.

L'accompagnement du « virage numérique des entreprises » est avant tout une opération de communication de la région.

Le rapport fait l'impasse sur les réseaux desservant le numérique. La France n'a pas fait le choix d'un service public du numérique gratuit et pour tous. Alors ce sont les opérateurs privés qui font la pluie et le beau temps. Déploiement controversé de la 5G avec maillage satellitaire, déploiement trop lent de la fibre, les disparités d'accès aux réseaux génèrent d'importantes inégalités de services et finalement d'importantes inégalités tout courtes. Et quid de la maintenance des infrastructures ?

Enfin, notre pays est agité depuis plus d'un an par des mouvements sociaux qui ont démontré l'immense besoin de recréer des liens sociaux et de se parler dans la vraie vie, que ce soit autour des ronds-points ou dans des rassemblements hebdomadaires. La tournure du développement du numérique, la perspective de l'arrivée de l'Intelligence Artificielle ne répond pas vraiment aux attentes de justices sociale et fiscale qui s'expriment depuis plusieurs décennies. Et la disparition des services publics de proximité ne saurait être compensée par le 100% dématérialisé à l'horizon 2022.

L'avis reflète sans surprise l'intérêt des entreprises à bénéficier d'aides publiques. Le grand absent est le salarié qui pourtant seul crée de la valeur. Le numérique est un des principaux secteurs bénéficiaires du CIR. La révolution organisationnelle ne s'est pas traduite jusqu'à présent par le mieux-être des salariés. Pire, elle a permis d'intensifier leur exploitation. La communication de l'exécutif régional n'est pas mise en perspective avec les politiques de régression sociale menées par la France et l'UE : impact sur l'emploi et précarisation des travailleurs.

**C'est pourquoi la CGT se prononcera contre cet avis très éloigné des préoccupations du monde du travail.**





## NOUVELLE COMMISSION EXÉCUTIVE ET NOUVELLE COMMISSION FINANCIÈRE DE CONTRÔLE ÉLUES AU CONGRÈS DE L'UD-CGT DU CHER LES 18, 19 ET 20 DECEMBRE 2019 À VIERZON

	<u>NOM Prénom</u>	<u>Syndicat</u>	<u>UL</u>
1	ANGIBAUD Daniel	Territoriaux Vierzon	Vierzon
2	ARNOULT MARAIS Emmanuelle	CH George Sand	Bourges
3	AUBERT Pascal	Nexter	Bourges
4	* BAUDOIN Patrick	MBDA	Bourges
5	* BERNARDIN Philippe	Multipro Actifs Cher	Bourges
6	* BERTRAND Isabelle	CH Jacques Cœur	Bourges
7	BLAINVILLE Patricia	Atelier de Bourrellerie	St-Amand
8	BRANCOURT Catherine	EHPAD Bellevue	Bourges
9	BURDIN Laëtitia	Territoriaux St-Florent	St-Florent
10	CAPRA Pascal	CH St-Amand	St-Amand
11	* CORNIL Dominique	Retraité Transports	Bourges
12	* COTTINEAU Karine	FAPT 18	Bourges
13	* DUENAS Alexandre	Energies 18	Bourges
14	* DURANTON Jean-Patrick	Retraités Multipro. Bges	Bourges
15	* FOURCADE Catherine	Retraités USD Santé	Bourges
16	FRETY Orlane	FAPT 18	Bourges
17	GAETA Florie	CH Jacques Cœur	Bourges
18	* GAGNEUX Mélissa	CH George Sand	Bourges
19	GANDOIN Jean-Claude	Métaux Bourges	Bourges
20	GEDOUX Gérard	Retraités Cheminots	Bourges
21	* GOBRON Adrien	CH George Sand	Bourges
22	GOUDINOUX Maryvonne	Retraités USD Santé	Bourges
23	GUINET Nadège	CH Jacques Cœur	Bourges
24	* JACOPIN Jean-Philippe	MBDA	Bourges
25	JAUBIER Pascal	Territoriaux St-Florent	St-Florent
26	LARDUINAT Dominique	FAPT 18	St-Amand
27	* LATHIERRE Fabien	Cheminots vierzon	Vierzon
28	* LEFORT Isabelle	Finances Publiques	Bourges
29	* LEISEING Jacky	Territoriaux Bourges	Bourges
30	LEPAIN François	Retraités Ets Militaires	Bourges
31	LEPAIN Nicolas	Territoriaux Bourges	Bourges
32	* MACON Pierre	DGATT	Bourges
33	* MARAIS ARNOULT Jean-Claude	CH George Sand	St-Amand
34	MARTINEAU Sébastien	CH George Sand	Bourges
35	MELGARES Sylvie	Finances Publiques	Bourges
36	MELIN Gérard	Retraités Multipro. Bges	Bourges
37	* NIZON Marie-Josée	Hyper U	Vierzon
38	PARIS Armelle	CH Jacques Cœur	Bourges
39	PENIN Jean-François	Retraités EM	Bourges
40	PERROT Eric	FAPT 18	Vierzon
41	* PIAT Yannick	AFF S-Flo (Ex Lisi Automotive)	St-Florent
42	SCHOEVAERT Mathys	Métaux Bourges	Bourges
43	TESSIER Gillette	Finances Publiques	Bourges
44	* TOURNEZIOT Amandine	CAF du CHER	Bourges
45	* URBAIN Isabelle	Educ'Actions 18	Bourges
	<b><u>Commission Financière et de Contrôle</u></b>		
1	CHOLLET Michel	Retraités Ets Militaires	Bourges
2	* CLAVIER Geneviève	Retraités Territoriaux Vierzon	Vierzon
3	PATRIGEON Michel	Retraités Multipro Vierzon	Vierzon
4	* RENOUX Pierre	Energies 18	Bourges
5	* VURPILLOT-GACHITEGUY Dominique	Cheminots Vierzon	Vierzon

\* *Nouvelles candidatures*



# La composition du Secrétariat, du Bureau, des Collectifs suite au Congrès de l'UD 18

## SECRETARIAT

- ☞ Emmanuelle ARNOULT MARAIS
- ☞ Isabelle BERTRAND - *Trésorière*
- ☞ Nicolas LEPAIN
- ☞ Sébastien MARTINEAU - *Secrétaire Général*
- ☞ Armelle PARIS
- ☞ Isabelle URBAIN



## B U R E A U



## BUREAU

- ☞ Emmanuelle ARNOULT MARAIS
- ☞ Pascal AUBERT
- ☞ Isabelle BERTRAND
- ☞ Catherine BRANCOURT
- ☞ Dominique CORNIL
- ☞ Jean-Claude GANDOIN
- ☞ Pascal JAUBIER
- ☞ Nicolas LEPAIN
- ☞ Jean-Claude MARAIS ARNOULT
- ☞ Sébastien MARTINEAU
- ☞ Gérard MELIN
- ☞ Marie-Josée NIZON
- ☞ Armelle PARIS
- ☞ Eric PERROT
- ☞ Gillette TESSIER
- ☞ Amandine TOURNEZIOT
- ☞ Isabelle URBAIN

## COLLECTIFS

### \* ORGANISATION

Nicolas LEPAIN – Amandine TOURNEZIOT – Isabelle BERTRAND – Eric PERROT – Philippe BERNARDIN – Jean-Claude MARAIS ARNOULT – Sébastien MARTINEAU – Emmanuelle ARNOULT MARAIS - Pascal JAUBIER – Dominique CORNIL.

### \* FORMATION

Nicolas LEPAIN – Marie-Joe NIZON – Adrien GOBRON – Kévin THEIS – Catherine FOURCADE – Jean-Pierre PIERRON + Les Unions Locales.

### \* COMMUNICATION - PROPAGANDE

Mélissa GAGNEUX – Jean-François PENIN – Isabelle URBAIN – Karine COTTINEAU – Jacky LEISEING – Patrick BAUDOUIIN – Adrien GOBRON - Pascal JAUBIER - Muriel.

### \* SANTE, SECURITE SOCIALE (Groupe 3 S)

Maryvonne GOUDINOUX – Isabelle BERTRAND – Nadège GUINET – Michel CHOLLET – Gérard MELIN – Brigitte LANDOIS – Jocelyne POCHARD – Jocelyne VATAN – Jean-Claude VATAN – Pascal CAPRA – Michel ROUSSEAU - Florie GAETA – Michel BAILLY.

### \* POLITIQUE INDUSTRIELLE

Daniel ANGIBAUD – Jean-Claude GANDOIN – Roger LEGER – Sébastien MARTINEAU – Yannick PIAT – Mathijs SCHOEVAERT – Jean-Philippe JACOPIN – Patrick BAUDOUIIN – Settie HEDDADJ – Alexandre DUENAS – Christian DOMAIN – Régis DUPUY – UL Vierzon.

### \* COLLECTIF SERVICES PUBLICS

Daniel ANGIBAUD – Gérard GEDOUX – Yann JOURNE – Dominique LARDUINAT – Isabelle LEFORT – Jacky LEISEING – Nicolas LEPAIN – Pierre MACON – Armelle PARIS – Gillette TESSIER – Isabelle URBAIN – Fabien LATHIERRE – Dominique VURPILLOT-GACHITEGUY – Hervé COLAS – Boualem BOUAKKAZ – Alexandre DUENAS – Christian DOMAIN.

### \* COLLECTIF UGICT

Jean-Philippe JACOPIN – Pierre MACON – Jean-Claude MARAIS ARNOULT – Sébastien MARTINEAU – Jean-Patrick DURANTON – Sylvain ASTIE – Pascal GILLARDIN.



**Centre Jean Andros - 71260 Péronne**

## LE CENTRE JEAN ANDROS

Situé en Saône et Loire, le Centre Jean Andros est le résultat du militantisme le plus sincère de nombre de nos camarades, parmi eux Jean Andros, Maurice Louis, Pierre Piétu, et tant d'autres.

Cette magnifique réalisation est la mise en application de nos revendications concernant les congés et les vacances pour tout le monde, car à l'époque les vacances sont un luxe.

En effet bon nombre de prolétaires, et donc leurs enfants, sont exclus des vacances par la maigreur des salaires que le patronat leur verse.

Cette brillante initiative était la réponse pertinente et innovante pour conduire à l'égalité entre toutes et tous. Une véritable conquête sociale pour la classe ouvrière.

Le centre Jean Andros, œuvre majeure du mouvement syndical, s'est développé grâce à l'engagement de nombreuses et nombreux camarades, qui ont bénévolement travaillé à l'amélioration du Centre et de ses dépendances. Nous citerons, parmi tant d'autres, nos camarades cheminots de Vierzon, toujours motivés pour le bonheur des enfants accueillis dans le Centre.

De nos jours, le Centre Jean Andros reprend tout son sens avec l'appauvrissement du salariat, la baisse du niveau culturel et de la conscience de classe.

L'objectif du Centre Jean Andros est de proposer des activités ludiques et agréables, mais avec un fond pédagogique. La participation active aux cérémonies du 14 juillet en est le symbole.

Tous les ans le Centre Jean Andros accueille des enfants de France et d'ailleurs. Ainsi des enfants sahraouis, du Sahara Occidental, sont reçus pour un séjour de découverte et d'échange mutuel.

La question des vacances, du bien-être et du développement humain est au cœur des revendications de notre CGT. Soutenir en adhérent, ou en faisant un don, au Centre Jean Andros c'est prolonger l'engagement militant, c'est réaffirmer notre attachement aux valeurs humaines de justice et d'égalité.

**Camarades, l'Union Départementale CGT du Cher vous invite à soutenir, suivant vos moyens bien sûr, le Centre Jean Andros.**



### Centre Jean Andros

**Siège Social : 8 Place Malus - 18000 BOURGES**

Courriel : [contact@colo-peronne.fr](mailto:contact@colo-peronne.fr), site internet : <http://www.colo-peronne.fr>

## BULLETIN D'ADHESION pour l'Année : 2020

### A TITRE INDIVIDUEL

**COTISATION ANNUELLE :**

**20 €**

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

### A TITRE COLLECTIF

**COTISATION ANNUELLE**

- ⇒ Syndicat ou Section Syndicale de moins de 20 Adhérents : € **30 €**
- ⇒ Syndicat ou Section Syndicale de plus de 20 Adhérents : € **50 €**

**Syndicat, section syndicale, coordination ou union syndicale :**

\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

### A TITRE DE SOUTIEN

Votre cotisation de soutien doit être d'un montant supérieur à la somme de l'adhésion relative à votre statut soit :

- ⇒ **20 €** pour un individuel.
- ⇒ **30 €** pour les syndicats de moins de 20 adhérents.
- ⇒ **50 €** pour les syndicats de plus de 20 adhérents.

Montant de votre adhésion :

..... Euros

Ce bulletin dûment rempli,  
accompagné du règlement correspondant,  
est à adresser à :

Centre de Vacances Jean Andros  
8 Place Malus - 18000 BOURGES

## ORGANISATIONS SYNDICALES

**J'ai le pouvoir  
de protéger  
mon activité  
syndicale.**



**Ce qui est essentiel pour nous à la Macif,  
depuis plus de 30 ans, c'est de protéger  
l'activité syndicale de nos partenaires.**

**Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,  
c'est un engagement de tous les instants.**  
C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre  
les intérêts des salariés, la Macif est à vos côtés  
pour soutenir et sécuriser votre action militante.

**Contactez-nous : [partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)**

**Assurances  
Banque  
Santé  
Essentiel pour moi**



Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.  
MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Poix-de-Fosse 79000 Niort.  
Inscrite en opérations de banque et en service de paiement pour le compte exclusif de Société Banque. N° ORIAS 0809670 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr))

Crédit photo : iStockphoto.com / iStockphoto.com